

dans la tour Victoria, à la Chambre des Lords. Dans le cas de la Loi constitutionnelle de 1982, on a fait trois exemplaires; c'est ce troisième exemplaire que M. Pym a remis au Canada.

Les autres documents ont été reproduits au moyen d'un procédé appelé procédé photomécanique à l'échelle, car les Archives publiques et la Chambre des Lords n'ont pas le droit de se séparer des originaux. Les textes originaux ont donc été photographiés aux Archives publiques, les négatifs agrandis et développés aux dimensions voulues, puis reproduits sur parchemin. On a, ensuite, taché ces parchemins de façon à leur donner la même apparence que les originaux.

Les documents étaient présentés dans un coffret mesurant 66,2 cm de longueur sur 43,7 cm de largeur et 15 cm de hauteur. L'intérieur est doublé de cuir rouge. Le couvercle porte l'inscription suivante: Cadeau du gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, rédigée en anglais et en français et surmontée des armoiries royales.

Une plaque indique la liste des documents placés dans le coffret et porte la même inscription que ci-dessus, également dans les deux langues.

A Toronto, M. Pym a rencontré plusieurs hommes d'affaires impliqués dans le commerce anglo-canadien.

## Accord Canada-Ontario

Le gouvernement fédéral et la province de l'Ontario ont signé, le 27 août, un accord de formation.

Il s'agit du premier accord du genre depuis la proclamation de la Loi nationale sur la formation, le 2 août dernier. Cette loi prévoit un Programme national de formation conçu pour aider à satisfaire aux besoins des employeurs en travailleurs qualifiés et pour accroître le potentiel de revenu et d'emploi de chaque travailleur.

L'accord signé avec l'Ontario comporte trois éléments:

- la formation dans l'industrie, qui aide les milieux d'affaires et de l'industrie à former leurs employés;
- la formation en établissement, pour laquelle on utilisera des ressources et des installations de Colleges of Applied Arts and Technology de l'Ontario. Elle permettra de former des travailleurs en prévision d'un emploi;
- et la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles.

## Publication d'un ouvrage sur les fortifications de Québec



Les auteurs, MM. Yvon Desloges, André Charbonneau et Marc Lafrance, entourent M. Réal D'Anjou, directeur des éditions du Pélican (au centre tenant un livre) et M. Pierre Bussièrès, député de Charlesbourg (Québec), qui était alors ministre d'État au ministère des Finances. (M. Bussièrès est à présent ministre du Revenu national.)

Plusieurs aspects inédits de l'histoire de Québec, de ses fortifications et de ses habitants se découvrent à la lecture d'un nouvel ouvrage écrit en collaboration sous le titre: *Québec, ville fortifiée du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*.

Abondamment illustré et écrit dans un style accessible aux non-spécialistes, cet ouvrage explique comment et dans quelles conditions on construit les ouvrages de défense, quelle influence eurent ces derniers sur l'urbanisation de la Vieille Capitale (Québec) et leur rôle dans le développement social de Québec.

Les auteurs, M. André Charbonneau, M. Yvon Desloges et M. Marc Lafrance, sont des historiens de Parcs Canada.

Dans une première partie, les auteurs retracent l'évolution des fortifications depuis l'habitation de Champlain, en 1608, jusqu'à la construction des trois forts de la Pointe-Lévis, en 1865. Ils font ensuite une étude technique des fortifications et retracent l'évolution de l'art militaire à Québec.

Dans une troisième partie, les auteurs dégagent un portrait des hommes qui permirent à l'ingénieur militaire de réaliser ses projets, notamment les entrepreneurs, les artisans, les corvéables et la troupe. Enfin, ils abordent l'impact des fortifications sur le cadre urbain.

Une version anglaise de ce livre est

disponible au Centre d'édition du gouvernement du Canada sous le titre *Quebec the Fortified City: From the 17<sup>th</sup> to the 19<sup>th</sup> Century*.

L'édition française est distribuée par les éditions Fides, à Montréal, et les éditions du Pélican à Québec. Prix: \$45.

## La truite en conserve

A l'occasion du Salon agro-alimentaire de Fleurimont (Québec), un pisciculteur, M. Normand Roy, a annoncé qu'il connaissait une recette pour mettre les truites en conserve.

Les truites préparées de cette façon ont le goût du saumon, disent les personnes qui y ont déjà goûté.

Grâce à sa recette, M. Roy pense qu'il sera possible de commercialiser bientôt la vente de truites en conserve au Québec.

Un tel produit a l'avantage de se conserver plus d'un an, alors que le poisson congelé perd de son goût après trois mois.

Jusqu'à présent, seuls les Japonais ont mis des truites en conserve sur le marché.

Au Québec, un tel produit offrirait un nouveau débouché aux 50 pisciculteurs de l'Estrie (région de Sherbrooke, Québec) qui produisent annuellement environ 150 tonnes de truite arc-en-ciel et mouchetée.